

N° 2023-035

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 – BUDGET PRINCIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le 15 mars, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 9 mars, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. VIBERT Christian est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes DUCHOSAL Sylviane, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle

MM. SPIGARELLI Lucien, BOCH Jean-Luc, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BROCHE Richard, DUC Jacques, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian

Absents excusés :

Mme BERARD Patricia qui donne pouvoir à Mme VILLIEN, CHENU Azélie qui donne pouvoir à M. DUC, FAGGIANELLI Evelyne, FAVRE Maryse, MARTINOD Marie,

MM. BOUTY Georges qui donne pouvoir à M. DUCOGNON, MARCHAND-MAILLET Thierry qui donne pouvoir à M. Favre, VILLIBORD Guillaume

En exercice : 27

Présents : 19

Pouvoirs : 4

Absents : 8

Le Président rappelle au Conseil Communautaire que Le budget primitif 2023 du budget principal de la Communauté de Communes des Versants d'Aime, transmis en annexe, tient compte de la reprise des résultats de l'exercice 2022 et des restes à réaliser 2022.

Le projet de budget 2023 s'inscrit dans la trajectoire budgétaire et les grandes orientations présentées lors du débat d'orientation budgétaire voté le 15 février 2023. Une analyse financière reprenant les principaux faits marquants est jointe en annexe.

Une subvention d'équilibre pour les budgets suivants est inscrite au budget primitif :

- Budget annexe transports scolaires 60 000 €
- Budget du CIAS 126 000€
- Budget annexe du CIAS dédié à l'EHPAD 300 000€

La section d'investissement retrace les opérations d'équipement pour un montant total de 5 002 552€. Ces opérations ne nécessitent un recours à l'emprunt prévisionnel de 2 304 500€.

Le budget primitif 2023 section de fonctionnement, s'équilibre ainsi en dépenses et en recettes :

Le budget primitif 2023 section d'investissement, s'établit ainsi en dépenses et en recettes :

BP 2023 / BUDGET PRINCIPAL en €				
INVESTISSEMENT				
CHAPITRE	HOM	OM	GEMAPI	TOTAL
001 Déficit reporté	-	-	-	-
040 Opérations d'ordre entre sections	14 026,44	34 160,00		48 186,44
041 Opérations patrimoniales	-			
16 Emprunts et dettes	195 184,00	122 382,00		317 566,00
20 Immobilisations incorporelles	98 500,00			98 500,00
204 Subventions d'équipement	71 000,00			71 000,00
21 Immobilisations corporelles	3 625 732,00	615 820,00		4 241 552,00
23 Immobilisations en cours	-	690 000,00		690 000,00
26 Participations et créances	5 000,00			5 000,00
27 Autres immobilisations financières	500,00			500,00
4581 Opérations sous mandat	-			
TOTAL DEPENSES	4 009 942,44	1 462 362,00	-	5 472 304,44
001 Excédent reporté	252 552,03	146 861,00	-	399 413,03
021 Virement de la section de fonctionnement	65 405,70			
040 Opérations d'ordre entre sections	269 462,09	272 704,85	8 562,93	550 729,87
041 Opérations patrimoniales	-			
10222 FCTVA	218 220,00	210 800,00		429 020,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	798 512,33	1 027 751,01		1 826 263,34
13 Subventions d'investissement reçues	102 000,00	326 100,00		428 100,00
16 Emprunts et dettes	2 304 500,00			2 304 500,00
TOTAL RECETTES	4 010 652,15	1 984 216,86	8 562,93	5 938 026,24
RESULTAT	709,71	521 854,86	8 562,93	465 721,80

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE le budget primitif 2023 – budget principal.

FAIT ET DELIBERE LE 15 MARS 2023

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,
Lucien SPIGARELLI

LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTE DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX